

## **Qualité de l'air sur l'Est de Charleroi : quelles mesures de suivi?**

Madame la Ministre, le 26 mars dernier, vous annonciez une série de résultats du groupe de travail environnement-santé et de la campagne d'analyse effectuée sur la qualité de l'air pour les communes de Farciennes, Aiseau-Presles, Châtelet et Fleurus, toutes situées à l'Est de Charleroi. Il s'agissait de résultats pour l'année 2012.

Si les niveaux de pollution semblaient normaux d'une manière générale pour un environnement industriel urbain, il semble que trois stations ne respectaient pas le nombre autorisé de dépassement de valeur limite journalière en terme de pollution par les particules fines. Cette pollution trouve principalement son origine dans les émissions industrielles diffuses auxquelles s'ajoutent les émissions dues au trafic urbain et au chauffage résidentiel.

Cela est le cas pour le sud de Farciennes exposée aux vents venants de l'usine sidérurgique Aperam.

Vous annonciez à ce titre que l'Agence Wallonne de l'air et du climat, ainsi que les communes concernées allaient proposer aux 35 entreprises de la région un Plan de réduction des émissions diffuses. Avec notamment des mesures telles que la brumisation, l'aspersion, le bâchage.

Ce type d'actions avait par exemple permis de faire chuter le nombre de dépassement de la valeur limite journalière de 150 en 2008 à 29 aujourd'hui pour Marchienne.

En matière de santé, le groupe de travail environnement-santé précisait qu'il convenait d'agir non seulement sur l'amélioration de la qualité de l'air mais également sur l'adoption, via une information adéquate, de meilleurs comportements santé. Ceci ne peut évidemment se faire qu'en prenant en compte le contexte de vie des habitants.

A cet égard, il est clair que le pouvoir communal, de par sa proximité, est sans doute dans une position stratégique pour favoriser l'adoption de meilleurs comportements santé notamment en améliorant le cadre de vie.

Madame la Ministre,

S'agissant évidemment d'un processus de longue haleine, pourriez-vous nous exposer quelles sont les premières initiatives que vous déjà pu susciter, avec les autorités communales concernées, pour assurer un suivi adéquat afin de remédier aux constats posés?